

A : Madame la Directrice Générale de l'ARS Bretagne, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine

**Courrier avec Accusé de réception numérique**

Objet : Préavis de Grève départemental 28 mars 2024

Madame la Directrice Générale de l'ARS Bretagne, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Par la présente, le Syndicat Sud Santé Sociaux d'Ille-et-Vilaine dépose un préavis de grève **pour la journée du 28 mars 2024**. En ce qui concerne les agent-es soumis-es à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces personnes en amont et en aval de cette journée.

**Il concerne en Ille-et-Vilaine l'ensemble des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière des Établissements de la Fonction Publique Hospitalière**

**Nos revendications portent sur :**

- Une révision des carrières des Préparateurs en Pharmacie au regard de l'ancienneté, des qualifications, des responsabilités, depuis la titularisation.
- Suppression du ratio promus-promouvables et passage en classe supérieure dès que les conditions sont atteintes.
- L'officialisation du Diplôme d'Etat de Préparateur en Pharmacie Hospitalière au niveau licence
- 400 euros d'augmentation pour tout.e.s les agent.e.s de la Fonction Publique Hospitalière

Nous vous remercions de votre diligence à diffuser le présent préavis dans les établissements et structures concernés.

Yves MORICE  
Secrétaire départemental



SYNDICAT SUD SANTÉ SOCIAUX 35  
Ille & Vilaine  
Centre Hospitalier Guillaume Rognier  
108, Avenue du Général Leclerc  
BP 60321 - 35703 RENNES CEDEX 7  
Tél: 02 99 33 25 00 Poste 3327  
ou 02 99 87 99 05  
e-mail : sudsantesociaux35@gmail.com

**Syndicat SUD Santé Sociaux Ille-et-Vilaine**

CH Guillaume Rognier - 108, avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7

Tél. : 02 99 87 99 05 ou 07 85 69 92 44 – E-mail : [sudsantesociaux35@gmail.com](mailto:sudsantesociaux35@gmail.com)

Web : [www.sudsantesociaux35.org](http://www.sudsantesociaux35.org)